

**Zeitschrift:** Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte = Annuaire Suisse d'histoire économique et sociale  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte  
**Band:** 29 (2015)

**Artikel:** "Die Heimat ruft über das Meer" : une première forme de diplomatie culturelle par les ondes (1932-1943)  
**Autor:** Ruppen Coutaz, Raphaëlle  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-632451>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Raphaëlle Ruppen Coutaz

## «Die Heimat ruft über das Meer»<sup>1</sup>

### Une première forme de diplomatie culturelle par les ondes (1932–1943)

«Die Heimat ruft über das Meer». A first form of cultural diplomacy over the airwaves (1932–1943)

In the face of a wait-and-see policy, which was still applied by the Conseil fédéral with regard to cultural diplomacy in the 1930s, and despite the evolution of the international situation, from its inception, the Société suisse de radiodiffusion would play a central role in the implementation of cultural propaganda, notably by means of its radio broadcasts intended for Swiss people abroad. The Helvetic diaspora was then perceived as being able to provide precious assistance to the nation both economically and spiritually. Broadcasts described as “for Swiss people abroad” made it possible to not only strengthen the bonds with this population, but also to present a positive image of the country abroad by allowing others to discover its culture. These programs, also broadcast as early as 1934 by shortwave radio, reached a public that was increasingly broader and further away. The Société suisse de radiodiffusion did not, therefore, wait for the message from the Conseil fédéral of 9<sup>th</sup> December 1938, which would define the general outline of the cultural policy of the Confederation, to work towards spreading the country’s influence beyond its borders, side by side with the Secrétariat des Suisses à l’étranger.

La Suisse des années 1930 est frappée, sur le plan intérieur, par des difficultés sociales, économiques et politiques auxquelles vient s’ajouter une pression croissante venant des pays voisins où les régimes antidémocratiques gagnent du terrain.

1 Titre d’un article de Paul Borsinger paru dans la revue *Echo* du mois de novembre 1938 dans lequel le futur directeur du Service suisse d’ondes courtes annonce la construction d’un émetteur national à ondes courtes à Schwarzenbourg. Cf. *Echo. Revue des Suisses à l’étranger*, nov. 1938, p. 12.

Les diverses forces politiques helvétiques vont se rejoindre autour de la volonté de défendre vis-à-vis des régimes totalitaires des valeurs communes, présentées comme des spécificités suisses, tels la démocratie, le fédéralisme et la neutralité. Toutefois, le Conseil fédéral tarde à mettre en place une véritable politique culturelle chargée de faire valoir ces principes à l'étranger, nonobstant la pression exercée par divers organes déjà actifs sur ce terrain, comme la Nouvelle Société Helvétique, l'Office national suisse du tourisme et l'Office suisse d'expansion commerciale, et malgré l'évolution de la situation internationale. Cette tâche est essentiellement laissée à l'initiative privée, alors qu'au sein de la plupart des nations environnantes elle est du ressort du ministère des colonies ou de la propagande. Dans un souci de cohésion nationale et une volonté de défendre les positions du pays au niveau international, la Société suisse de radiodiffusion (SSR) – une société privée qui remplit, en vertu d'une concession octroyée par la Confédération, un mandat de service public – aura un rôle clé à jouer dès ses premiers pas. Ses liens avec les autorités fédérales ne cesseront d'ailleurs de se resserrer au cours de cette décennie.

Les Suisses installés à l'étranger représentent alors le terreau favorable au développement d'une stratégie culturelle visant à promouvoir le pays et ses valeurs auprès des autres nations. Dans le contexte de crise des années 1930, la Cinquième Suisse<sup>2</sup> est perçue comme étant capable de fournir une aide précieuse tant en termes économiques que moraux et spirituels. Les Suisses à l'étranger, considérés comme des ambassadeurs de la patrie et des relais de premier plan pour promouvoir les valeurs et les intérêts helvétiques à l'étranger, se voient attribuer un rôle important dans la promotion du pays à l'extérieur. On attend de cette population, constituée d'un peu plus de 400'000 personnes à la veille de la Seconde Guerre mondiale, soit presque un Suisse sur dix,<sup>3</sup> qu'elle participe plus largement «à l'expansion intellectuelle et économique» du pays.<sup>4</sup> Regroupée dans ce que l'on appelle alors des «colonies»<sup>5</sup> ou des sociétés patriotiques et de bienfaisance, une partie de la diaspora helvétique, consciente de ces attentes, cherche à maintenir les liens avec la mère-patrie. Pas épargnés par la crise économique internationale, les ressortissants helvétiques sont

2 A la suite de la reconnaissance du romanche en 1938 comme quatrième langue nationale, la population helvétique établie à l'étranger est communément appelée «Cinquième Suisse».

3 Selon les chiffres avancés dans le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération. (Du 9 décembre 1938.), in: Feuille fédérale 2/50 (1938), p. 1029.

4 NSH, Secrétariat des Suisses à l'étranger, Rapport 1920, p. 3–5, cité par Gérald Arlettaz, *La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914–1924). Aspects de la construction d'un nationalisme de type ethnique*, in: Id., Christoph Graf (dir.), *Die Auslandschweizer im 20. Jahrhundert / Les Suisses de l'étranger au XX<sup>e</sup> siècle* (Etudes et Sources 28), Berne 2002, p. 49.

5 Cette notion est utilisée à l'époque pour désigner des «enclaves» suisses dans les pays colonisés par les grandes puissances. Sur les colonies suisses, voir Marc Perrenoud, *Colonies suisses*, in: Dictionnaire historique de la Suisse, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7989.php> (version du 3. 9. 2013).

touchés par les mesures protectionnistes souvent appliquées au marché de l'emploi et par la xénophobie qui règne dans les Etats limitrophes où ils sont les plus nombreux. Le Conseil fédéral redoute que, face à ces difficultés, les expatriés cherchent à rejoindre leur pays d'origine et viennent encore gonfler le nombre de chômeurs qui y est déjà croissant.<sup>6</sup> Les Suisses à l'étranger sont également partagés face à la montée des régimes totalitaires. Des groupes fascistes et nazis sont créés notamment dans les colonies helvétiques en Italie et en Allemagne.<sup>7</sup> Le Conseil fédéral craint également que ces formations ne divisent les colonies suisses et n'entraînent leur désagrégation puisque certains membres bénéficient par exemple de traitements de faveur. Il redoute aussi qu'elles stimulent les naturalisations et qu'elles favorisent l'exportation en Suisse d'idées antidémocratiques.<sup>8</sup> Resserrer les liens avec la diaspora helvétique a donc pour objectif à la fois de désenclaver l'économie suisse, d'endiguer les retours et de préserver le sentiment national dans les colonies. Cette stratégie de défense de la Suisse à l'égard de l'étranger et de rapprochement avec les expatriés est mise en œuvre déjà depuis une dizaine d'années par la Nouvelle Société Helvétique (NSH) et particulièrement par son Secrétariat des Suisses à l'étranger (SSE) fondé en 1919 et spécifiquement dédié à cette population. La radio suisse va également s'impliquer dans cet effort de promotion de la Suisse à l'étranger et jouer un rôle majeur dans cette recherche de proximité entre la Cinquième Suisse et la Confédération. Les studios de Lausanne, de Genève, de Berne, de Bâle, de Zurich et de Lugano, en charge de la réalisation des émissions radiophoniques, sont fédérés depuis 1931 par la Société suisse de radiodiffusion, avec à sa tête un Office central dont la fonction est avant tout de définir la politique de programmation selon les directives de l'autorité de concession, le Conseil fédéral. Les émissions produites sont principalement destinées à un public intérieur, mais également – ce qui est plus méconnu – à un auditoire hors des frontières nationales. Dès 1932, les studios régionaux proposent des émissions radiophoniques en ondes moyennes à destination des Suisses à l'étranger. Les buts poursuivis par la SSR sont alors les mêmes que ceux recherchés par le SSE: consolider les liens avec les ressortissants et contribuer au rayonnement international du pays,<sup>9</sup> ce qui est parfois contradictoire.

Dans ce papier, l'objectif est de démontrer le rôle que joue la Société suisse de radiodiffusion dans la mise en œuvre d'une propagande culturelle, par l'intermédiaire notamment du développement des émissions radiophoniques régulières à destina-

6 Doc. 494, Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 27 décembre 1938, in: *Documents Diplomatiques Suisses* (DDS), vol. 12, Berne 1994, p. 1145–1150.

7 Doc. 3, Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 19 janvier 1934, in: DDS, vol. 11, Berne 1989, p. 9–11; Doc. 4, Procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 23 janvier 1934, in: DDS, vol. 11, Berne 1989, p. 14–17.

8 Doc. 3 (voir note 7).

9 Archives de la Direction générale de la SSR (Berne) – Zentralarchiv (ZAR), *Rapport annuel de la SSR, 1938–1939*, p. 29. Sur le SSE, cf. Arlettaz (voir note 4), p. 45–51.

tion des Suisses à l'étranger, dans le contexte des années 1930. La radio devient à ce moment un outil particulièrement intéressant puisqu'elle s'impose comme un média de masse<sup>10</sup> et qu'à cette période également fleurissent les premières radios internationales grâce au développement des ondes courtes qui permettent d'atteindre des régions encore plus lointaines. La SSR ne sera pas en reste avec la constitution d'un Service suisse d'ondes courtes (SOC). Le service public audiovisuel n'a donc pas attendu le Message du Conseil fédéral du 9 décembre 1938,<sup>11</sup> qui définira les grandes lignes de la politique culturelle de la Confédération sur les plans national et international, pour travailler en faveur du rayonnement de la Suisse à l'étranger, aux côtés du SSE notamment.

### **«La Cinquième Suisse», un des premiers publics visés par les studios régionaux**

La tradition des émissions pour les Suisses à l'étranger remonte bien avant la création de la Société suisse de radiodiffusion. Celles-ci apparaissent quasi simultanément aux premiers pas de la radio. Dans son édition du 26 juillet 1929, *Le Radio*, organe officiel annonçant les programmes des stations suisses, parle de «coutume» quand il évoque la diffusion chaque année par le studio de Lausanne d'un programme destiné aux Suisses à l'étranger.<sup>12</sup> La station de Zurich justifiait, déjà en 1926, le renforcement de son émetteur en ondes moyennes pour remplir une de ses missions: soigner sa relation avec les Suisses à l'étranger en leur proposant régulièrement des émissions.<sup>13</sup> Dans le cadre d'une programmation qui reste encore généraliste, cette population représente un des premiers publics cibles de ce média, si ce n'est le premier.

A peine la SSR fondée, Jakob Job, tout juste nommé à la tête du studio de Zurich, revient lors d'une séance réunissant l'ensemble des directeurs des studios suisses, le 29 janvier 1932, sur une proposition qu'il avait déjà faite environ six mois auparavant: émettre régulièrement un programme spécial à destination des Suisses à l'étranger.<sup>14</sup> L'origine de cette initiative n'est guère surprenante puisque ce quadragénaire vient

10 Entre 1931 et 1938, la Suisse passe de 150'000 concessionnaires radio à plus de 548'000, la Grande-Bretagne de 4'300'000 à presque 9'000'000, l'Allemagne de presque 4'000'000 à plus de 11'500'000 et l'Italie de 230'000 à presque 1'000'000. Dans la plupart des pays, le nombre d'auditeurs a plus que doublé en moins de dix ans. Ces chiffres sont tirés de ZAR, Rapports annuels de la SSR, 1931, 1938–1939.

11 Message du Conseil fédéral (voir note 3), p. 1001–1043.

12 Archives Radio Télévision Suisse (Archives RTS), *Le Radio*. Organe officiel de la Société suisse de radiodiffusion, de la Société romande de radiodiffusion et de la Société des émissions de Radio-Genève, 26. 7. 1929, p. 279.

13 Edzard Schade, *Herrenlose Radiowellen. Die schweizerische Radiopolitik bis 1939 im internationalen Vergleich*, Baden 2000, p. 158.

14 ZAR, SSR 130, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 29. 1. 1932, p. 5.

de quitter le poste qu'il occupait depuis deux ans à la tête du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Il prendra d'ailleurs encore part pendant quelques années aux séances de la Commission des Suisses à l'étranger. En outre, il a lui-même connu le statut d'expatrié puisqu'il a dirigé l'Ecole suisse de Naples de 1923 à 1927 et étudié à Paris.<sup>15</sup> Job annonce également lors de cette séance que les thèmes et les conférenciers seront mis à disposition par le Secrétariat des Suisses à l'étranger. Les directeurs des différents studios acceptent d'entrer en matière sur cette proposition. Une première «Soirée pour les Suisses à l'étranger», organisée depuis la création de la Société suisse de radiodiffusion, sera diffusée le 13 avril 1932 par le studio de Zurich de 20 h 00 à 21 h 30.<sup>16</sup> Cette émission n'est annoncée par aucun article dans la presse radiophonique de l'époque (*Le Radio, Schweizer Radio Illustrierte*), ce qui indique certainement qu'il ne s'agit pas réellement d'une nouveauté ou d'une émission exceptionnelle, mais que cette initiative s'inscrit dans une certaine continuité. Les procès-verbaux de la Commission des Suisses à l'étranger n'en parlent également pas.<sup>17</sup> Après une allocution de Job lui-même, suivie d'une lecture de son adjoint Hans Bänninger, place est faite à la musique.

L'instauration précoce et progressive d'émissions destinées aux Suisses à l'étranger ne reflète toutefois pas une motivation équivalente selon les régions. Dans le Rapport annuel de la SSR de 1935, le manque d'implication des studios romands est souligné, alors que l'intérêt manifesté par les studios alémaniques pour ce type d'émissions semble croissant.<sup>18</sup> Particulièrement le directeur du studio de Genève, Félix Pommier, se montre réticent à l'égard de la mise en place d'émissions hebdomadaires pour les Suisses à l'étranger, car il craint de lasser les auditeurs de «l'intérieur»: «[C]es causeries ne peuvent qu'ennuyer nos écouteurs puisqu'on leur donne un résumé des événements passés que la plupart connaissent par les journaux.»<sup>19</sup> Malgré les pressions exercées par Maurice Rambert, alors à la tête de la SSR, Pommier maintient sa position au fil des ans: il n'est pas contre une amélioration de ces émissions, mais rejette leur développement.<sup>20</sup> Les studios alémaniques, quant à eux, continuent à donner l'exemple. Jakob Job, comme on peut l'imaginer, est tout à fait favorable à cette extension. Percevant le potentiel que représentent les Suisses à l'étranger pour la nation, Kurt Schenker du studio de Berne n'est pas en reste. La station de Bâle, avec la personnalité de son vice-directeur Paul Meyer-Gutzwiller, est également un

15 Sur Jakob Job, voir Karin Marti-Weissenbach / DVU, Job, Jakob, in: Dictionnaire historique de la Suisse, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11984.php> (Version du 17. 5. 2012).

16 Archives RTS, Le Radio, 8. 4. 1932, p. 466.

17 Archives fédérales suisses (AFS), Fonds de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), J.2.230, 1996/431, vol. 3, Protokolle 1928–1938.

18 ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1935, p. 21. A noter qu'il s'agit du premier Rapport annuel de la SSR qui contient un chapitre intitulé «Les émissions pour les Suisses à l'étranger».

19 ZAR, SSR 1162, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3/4. 7. 1936, p. 15 s.

20 ZAR, SSR 1544, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 21. 10. 1937, p. 19.

Mercredi 13 avril

## 20.30 (de Genève) Concert d'orgue par M. William Montillet.

Programme :

1. Chaconne en fa majeur, Purcell ;
2. Thème, fugue et Variations, César Franck ;
3. Fugue en sol mineur, J.-S. Bach.

## 21.00 Concert

par l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de Fernand Closset.

Programme :

1. Symphonie inachevée, Schubert ;
2. Ma mère l'Oye, Ravel ;
3. L'Apprenti sorcier, Dukas.

22.05 Prévisions du temps et dernières nouvelles de presse de l'A. T. S.

## 22.15 (de Genève) Communiqués des Amis de Radio-Genève.

22.50 Fin de l'émission.

## Radio Suisse alémanique

ÉMETTEUR NATIONAL (459 m. ; 655 kc.) 60 kW.

BALE (244 m. ; 1229 kc.) 0,65 kW.

BERNE (245,9 m. ; 1220 kc.) 0,5 kW.

12.28 Signal horaire de l'Observatoire de Neuchâtel.

12.30 Météo. Dernières nouvelles.

12.40 Musique de chambre de Haydn, Mozart, Schubert, Beethoven, Brahms, Saint-Saëns et Tchaïkovsky (gramophone II).

13.35 Météo. Cours de bourse.

15.30 (de Zurich) Concert récréatif par l'Orchestre Radio Suisse alémanique : 1. Ouverture de l'opéra-comique *Les Pantins de Violette*, Adam ; 2. Comment disaient-ils ? Lalo ; 3. Ballet de parfums, Popy ; 4. Aubade printanière, Lacombe ; 5. Sérenade d'amour, Waldau.

16.00 Concert récréatif (gramophone II).

17.00 (de Berne) L'heure des enfants par Mme Gilomen, Dr. « E chlyne Stängguggen und andei Gschchitli fu » Chlyne.

17.30 Météo. Bulletin des prix de l'Union suisse des Paysans et du marché de Langenthal.

18.30 Musique gaie (gramophone II).

19.00 (de Berne) « Von Schreinern und Tischlern un fröhern Zeiten », conférence par le Dr W. Kohler, Berne.

19.28 Signal de l'heure. Météo.

19.30 (de Berne) « Lebenstüchige Kinder durch seelische Hygiene », conférence par le directeur Dr Traumer, Soleure-Rossegg.

20.00 (de Zurich) Soirée pour les Suisses à l'étranger.

Exécutants : Dr Jakob Job, allocution ; Hans Bäninger, lecture, *Le Chœur d'hommes* du Zurich ; l'Orchestre Radio Suisse alémanique, sous la direction d'Hermann Holmann, programme : 1. De Schweiizerli Marchen ; 2. L'Opéra de fâle, Kempfer ; 2. Allocution par le Dr Jakob Job ; 3. a) Schweizerpsalm, b) Bärenschild, Zwyssig, arrangé par Andreae (chorus d'hommes) ; 4. Lecture d'œuvres de Kollbrunner, par Hans Bäninger ; 5. a) Noch ruhn im weichen Morgenglanz, Attenthaler, b) Unsere Beige, Hermann Suter (chorus d'hommes) ; 6. Lecture d'œuvres d'Oskar Kollbrunner, par Hons Bäninger ; 7. a) Appenzeller Landsgemeindlied, Tobler, b) Das weisse Kreuz im roten Feld, Attenthaler (chorus d'hommes) ; 8. Marche de concert, Dorst ; 9. Chants et marches des quatre parties du pays.

21.30 Concert par l'Orchestre Radio Suisse alémanique, sous la direction d'Hermann Holmann. Nouveaux opéras : 1. Fragments de Jeunes, Janacek ; 2. Sérenade de la dernière aventure de Don Juan, Paul Graener. 1. Sly, fragment, Wolf-Ferrari.

22.00 Météo. Dernières nouvelles.

22.15 (de Berne) Le quart d'heure de l'auditeur.

22.50 Fin de l'émission.

## Emissions intéressantes de la journée à l'étranger

LANGENBERG. — 20 h. 50 : Concert par la Société pour la nouvelle musique, de Cologne.

BERLIN. — 20 h. : « Martha », opéra, Flotow ; 21 h. 35 (environ) : « Nadja », opéra, Ed. Künneke (troisième et quatrième actes).

LEIPZIG, DRESDEN. — 20 h. : Relais du Théâtre national allemand de Weimar : « Die Schalkaftie Witwe », opéra, Wolf-Ferrari.

BRESLAU. — 20 h. : Philharmonie siéssienne.

KOENIGSBERG, HELSINGF. — 20 h. : « Martha », opéra, Flotow (premier et deuxième actes).

LONDRES NATIONAL. — 20 h. 15 : Concert symphonique (suite) par l'Orchestre de la Royal Philharmonic Hall de Londres Soliste : Serge Prokofiev, pianiste.

VIENNE. — 20 h. 15 : Septième Symphonie en mi majeur, de Bruckner, exécutée par l'Orchestre symphonique de Vienne.

RADIO-PARIS. — 20 h. 45 : Radio-Théâtre.

TOUR EIFFEL. — 21 h. : Concert symphonique.

ALGER P. T. T. — 21 h. 45 : Concert symphonique.

HILVERSUM. — 20 h. 40 : « Judas Maccabée », oratorio, Haendel, exécuté au Concertgebouw.

BUDAPEST. — 21 h. 20 : Oeuvres de Haydn

ROME, NAPLES. — 20 h. 45 : Opéra.

STOCKHOLM, MOTALA. — 20 h. 15 : Oeuvres de Schubert et de Brahms.

PRAGUE et les autres stations tchèques et yougoslaves. — 20 h. : Philharmonie tchèque.

## Allemagne

KÖNIGSWÜSTERHAUSEN (1634,9 m. ; 185,5 kc.) 75 kW.

6.30 Cours de gymnastique, puis concert.

12.10 Concert de disques.

14.00 Concert de disques.

16.30 Retransmission du concert de Hambourg.

20.00 Programme de Hambourg.

20.20 Programme de Berlin.

21.35 Programme de Berlin.

22.45 Musique de danse de Berlin

LE RADIO N° 470

MUNICH (563,9 m. ; 563 kc.) 1,7 kW., NUREMBERG (239 m. ; 1256 kc.) 2 kW. et AUGSBURG (559,7 m. ; 536 kc) 0,3 kW. — (Bayerischer Rundfunk.)

17.00 Concert : 1. Ouverture de Fidello, Beethoven ; 2. Orphée, poème symphonique, Liszt ; 3. Des œuvres de W.-A. Mozart, fantaisie, Urbach ; 4. Moment musical en la bémol majeur, Schubert ; 5. L'Armurier, scènes, Justinius, Loßzing ; 6. Humoresque, Max Reger ; 7. Le Chevalier à la Rose, valse de concert, Richard Strauss.

19.30 Soirée variée.

21.20 Marches militaires de trois siècles, conférence sur le développement de la musique militaire en Bavière, avec exemples musicaux.

22.45 Musique de danse retransmise de Berlin.

LANGENBERG (COLOGNE) (472,4 m. ; 635 kc.) 17 kW. — (Westdeutscher Rundfunk.)

17.00 Programme de Munich.

20.00 Concert de disques.

20.30 Concert par la Société pour la nouvelle musique, de Cologne. 1. Dach die Nacht, op. 67, pour chant et piano, Krenek ; 2. Toccata et Chaconne, op. 13, dédiée à Eduard Erdmann, pour piano, Krenek ; 3. Rossignol, op. 68, pour chant et piano, Krenek ; 4. Lieder pour chant et piano, Moussorgsky.

22.20 Musique de danse de Berlin.

BERLIN (419 m. ; 716 kc.) 1,7 kW. — (Funk-Stunde.)

18.30 Concert par l'orchestre de la station.

19.10 Concert chorale.

19.10 Musique récréative et de danse retransmise d'un hôtel.

20.00 Retransmission du Théâtre « Schneidemühl » : Marthe, opéra en quatre actes, de F. von Flotow, premier et deuxième actes.

20.45 (environ) Retransmission du Théâtre de Magdebourg : deuxième acte de La Fiancée vendue, opéra-comique en trois actes de Friedrich Smetana.

21.35 (environ) Retransmission du Théâtre de Greifswald : Nadja, opéra en quatre actes, de Rolf Lauckner, musique d'Edouard Künneke, troisième et quatrième actes.

21.50 Musique de danse par l'orchestre Marek Weber.

HAMBOURG (372 m. ; 806 kc.) 2 kW., BREMEN (269,8 m. ; 1112 kc.) 0,3 kW., HANNOVER (566 m. ; 530 kc.) 0,3 kW. et KIEL (252 m. ; 1292 kc.) 0,3 kW. — (Nordischer Rundfunk.)

16.00 Concert par l'orchestre d'instruments à vent de Lübeck : 1. Marche, Brenner ; 2. Ouverture de Rosamunde, Schubert ; 3. Rêves sur l'océan, valse, Gungl ; 4. Fantaisie de l'opéra Le Vaisseau fantôme, Richard Wagner ; 5. Marche, Lumbye ; 6. Chant, Kutschera ; 7. Toreador et Andalouse, du Bal costumé, Rubinstein ; 8. Pot pourri de l'opérette La Veuve Joyeuse, Schubert ; 9. Marche d'armée No 9, Marche, Nowowski.

19.15 Soirée populaire (chant, récitation et orchestre).

20.00 Concert par l'orchestre Norag : 1. Ouverture de Femmes viennoises, Lehár ; 2. India-Valse, Lincke.

3. Parade des soldats de plomb, Jessel ; 4. Major et mineur, pot pourri, Schreiner ; 5. Quant refluerai-je ! Ilas blanc, Doelle ; 6. Mille roses rouges, Benayki ; 7. Danse de la sorcière, Mac Dowell ; 8. Marche, Blankenburg.

20.45 Une heure consacrée au souvenir de Wilhelm Busch.

21.35 Programme de Berlin.

22.20 Concert retransmis d'un café.

STUTTGART (Mühlacker) (560,1 m. ; 833 kc.) 75 kW. et FRIBOURG-EN-BRISGAU (station Intermédiaire) (569,3 m. ; 517 kc.) 0,30 kW. — (Südfunk.)

17.00 Concert par l'orchestre des concerts d'Ulm : 1. Marche exotique, Kockert ; 2. Ouverture d'Anna Bolena, Donizetti ; 3. A petits pas, petite marche No 1. De loin, petite marche No 2, Sudeiss ; 4. Suite suédoise, Westerder : 5. Au village (Pastorale), b) Dans la prairie, c) Corage des voix, d) Danse populaire ; 6. Ouverture de l'opéra « Rübezahl », Flotow.

21.00 Programme de Francfort.

21.30 Programme de Francfort.

FRANCFORT/M. (390 m. ; 770 kc.) 1,7 kW. et CASSEL (station Intermédiaire) (246 m. ; 1220 kc.) 0,7 kW. — (Südwesdeutscher Rundfunk.)

17.00 Programme de Munich.

20.00 Programme de Stuttgart.

21.00 Causerie sur le poète Arno Nadel, par Félix Stössinger.

21.30 Concert par des étudiants : 1. Sérenade pour piano, Zillig ; 2. Six chants (Georg Trakl), pour chant, clarinette, basse-clarinette, viole, violoncelle, op. 14, Anton Webern. 3. Symphonie, op. 21, Anton Webern.

LEIPZIG (259,3 m. ; 1157 kc.) 2,3 kW. et DRESDEN (319 m. ; 941 kc.) 0,3 kW. — (Mitteldeutscher Rundfunk.)

17.00 Concert par l'Orchestre symphonique de Leipzig.

20.00 Retransmission du Théâtre national allemand à Weimar : « Die schalkaftie Witwe », opéra de Wolf-Ferrari.

21.30 Musique de danse par l'orchestre Emdé.

BRESLAU (325 m. ; 925 kc.) 2 kW. et GLEIWITZ (253,1 m. ; 1185 kc.) 5,6 kW. — (Schlesische Funkstunde.)

19.10 Concert d'orchestre.

19.10 Musique du soir par l'orchestre de la station.

20.00 Concert par la Philharmonie siéssienne : 1. Concerto pour piano, No 2, en la mineur, op. 21, F. Chopin ; 2. Petits comédies, suite, H. Wunsch ; 3. Symphonie No 2, en ré majeur, op. 73, Brahms.

21.30 Concert pour piano et orchestre, par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

22.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

23.00 Musique de danse par l'orchestre Emdé.

23.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

24.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

24.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

25.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

25.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

26.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

26.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

27.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

27.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

28.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

28.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

29.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

29.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

30.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

30.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

30.60 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

30.90 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

31.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

31.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

31.60 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

31.90 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

32.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

32.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

32.60 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

32.90 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

33.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

33.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

33.60 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

33.90 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

34.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

34.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

34.60 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

34.90 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

35.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

35.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

35.60 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

35.90 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

36.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

36.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

36.60 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

36.90 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

37.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

37.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

37.60 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

37.90 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

38.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

38.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

38.60 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

38.90 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

39.00 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

39.30 Concert pour piano et orchestre, No 1, op. 11, W.-J. Dickow, exécuté par le compositeur et la Philharmonie siéssienne : a) Introduction, b) Chaconne.

relais important pour cette population. Ce point de vue est aussi défendu par Paul Borsinger, alors contrôleur des programmes rattaché à l'Office central. Fils d'un hôtelier, il a effectué plusieurs séjours à l'étranger: il a été journaliste libre à Londres en 1925, alors que la BBC n'avait que quelques années, puis fondé de pouvoir au Pérou en 1927. Par conséquent, Borsinger connaît les besoins de la diaspora helvétique et en fut même un des représentants économiques. A l'origine de ces émissions se trouvent donc des personnalités sensibles aux besoins des Suisses à l'étranger et proches de ces milieux.

Lorsque sont lancées par les studios régionaux les premières émissions pour les Suisses à l'étranger, la Société suisse de radiodiffusion ne mène pas clairement et de façon très organisée une politique volontariste de rayonnement culturel. La mise en place de ces programmes relève plutôt d'initiatives individuelles. Ceux-ci se révèlent être toutefois le seul outil à disposition de la SSR, à côté des échanges de programmes déjà existants avec les autres radiodiffuseurs, pour exercer une forme de rayonnement à l'étranger. L'Office central va progressivement prendre le leadership dans ce domaine.

## **La reprise en main de l'Office central par le biais de la diffusion sur ondes courtes**

Le premier organe qui relaie les émissions pour les Suisses à l'étranger sur ondes courtes et donc qui leur permet d'atteindre des auditeurs d'outre-mer, c'est l'émetteur du Radio-Club amateur de Bâle.<sup>21</sup> Ce dernier qualifie sa tâche de «Missionsarbeit», soulignant ainsi son importance spirituelle.<sup>22</sup> Au vu de l'intérêt rencontré par ces émissions, l'Office central de la SSR souhaite les rendre régulières et trouve un accord, en 1934, avec l'émetteur d'ondes courtes de la Société des Nations à Prangins lui permettant de diffuser chaque mois des programmes destinés à l'Amérique du Nord et du Sud. La plupart des émissions diffusées par cet émetteur sont des reprises des «meilleurs programmes» proposés par les studios régionaux et, parmi eux, les émissions pour les Suisses à l'étranger constituées en bonne partie de musique.<sup>23</sup> Des productions spécifiques, réalisées par l'Office central de la SSR, apparaissent progressivement. Il s'agit de courts rapports concernant la politique intérieure et extérieure de la Suisse, l'économie, ainsi que des communiqués du Département politique, des autres offices de la Confédération et du Secrétariat des Suisses à

21 ZAR, A 060.01.01, Radio-Club Basel, «Ein Radioclub füllt eine Lücke aus», in: Schweizer Illustrierte Radio-Zeitung 46 (1934).

22 ZAR, A 060.01.01, Rapport du Radio-Club Basel à l'administrateur-délégué de la SSR, M. Rambert, «Eine Kurzwellenschau», 1. 6. 1935, p. 1.

23 ZAR, SSR 1162, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 3/4. 7. 1936, p. 14.

l'étranger. Cette intrusion de l'Office central dans la programmation ne plaît guère aux studios régionaux, mais en même temps, ils s'y résignent rapidement, ce passage de témoin représentant un moyen pour eux de réduire les frais des émissions pour les Suisses à l'étranger qu'ils supportaient seuls jusqu'alors. Avec l'extension de ces programmes, qui deviennent hebdomadaires dès janvier 1937, le problème du financement devient crucial. Par ailleurs, dès janvier 1938 s'ajoutent encore des émissions mensuelles à destination de l'Afrique, de l'Australie et de l'Asie. Les soucis financiers remettent donc en question la mainmise des studios régionaux sur les programmes pour l'étranger.

Alors qu'au début des années 1930, la plupart des grandes puissances ont déjà mis en place leurs radios internationales,<sup>24</sup> il faudra attendre le printemps 1938 pour que la construction d'un émetteur à ondes courtes national soit avalisée par les Chambres fédérales.<sup>25</sup> Les objectifs que souhaite atteindre la Société suisse de radiodiffusion en édifiant son propre émetteur à ondes courtes: des améliorations techniques en offrant une meilleure réception et financières, car la SSR devait payer pour les retransmissions depuis l'émetteur de Prangins qui était, de surcroît, dévolu en priorité aux émissions de la Société des Nations; un apport au niveau de l'image, la SSR ne voulant pas rester à la traîne vis-à-vis des autres pays de plus en plus actifs sur ce terrain et désirant affirmer le rôle qu'elle joue dans la propagande à l'étranger. Après quelques péripéties, l'émetteur national d'ondes courtes de Schwarzenbourg est finalement inauguré en juillet 1940. Parallèlement, un Service d'ondes courtes, directement relié à l'Office central de la SSR avec Paul Borsinger à sa tête, est mis en place pour gérer spécifiquement la programmation de cet émetteur.

Progressivement, la Société suisse de radiodiffusion renforce donc sa volonté de jouer un rôle dans les relations internationales. Elle cherche alors à affirmer la double mission du Service suisse d'ondes courtes: diffuser des émissions destinées aux Suisses à l'étranger, mais aussi aux étrangers susceptibles de s'intéresser à la Suisse, suivant ainsi la volonté exprimée par le Conseil fédéral dans son Message du 9 décembre 1938, considéré comme la *Magna Charta* de la politique culturelle helvétique.<sup>26</sup> Ce développement a pour implication un élargissement des langues – introduction de l'anglais et de l'espagnol dès 1939, du portugais dès 1941 – et, par conséquent, un accroissement des populations et des pays visés. L'émetteur de Schwarzenbourg devient, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'émetteur suisse qui

24 L'URSS en 1929, la France en 1931, la Grande-Bretagne et l'Espagne en 1932, l'Allemagne et l'Italie en 1934. Cf. Bernard Wuillème, *Les radios internationales*, Paris 2007, p. 12.

25 Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la construction à Schwarzenbourg (Berne) d'un bâtiment destiné à recevoir une station d'émission à ondes courtes. (Du 28 mars 1938.), in: *Feuille fédérale* 1/13 (1938), p. 519–522.

26 Message du Conseil fédéral (voir note 3), p. 1027.

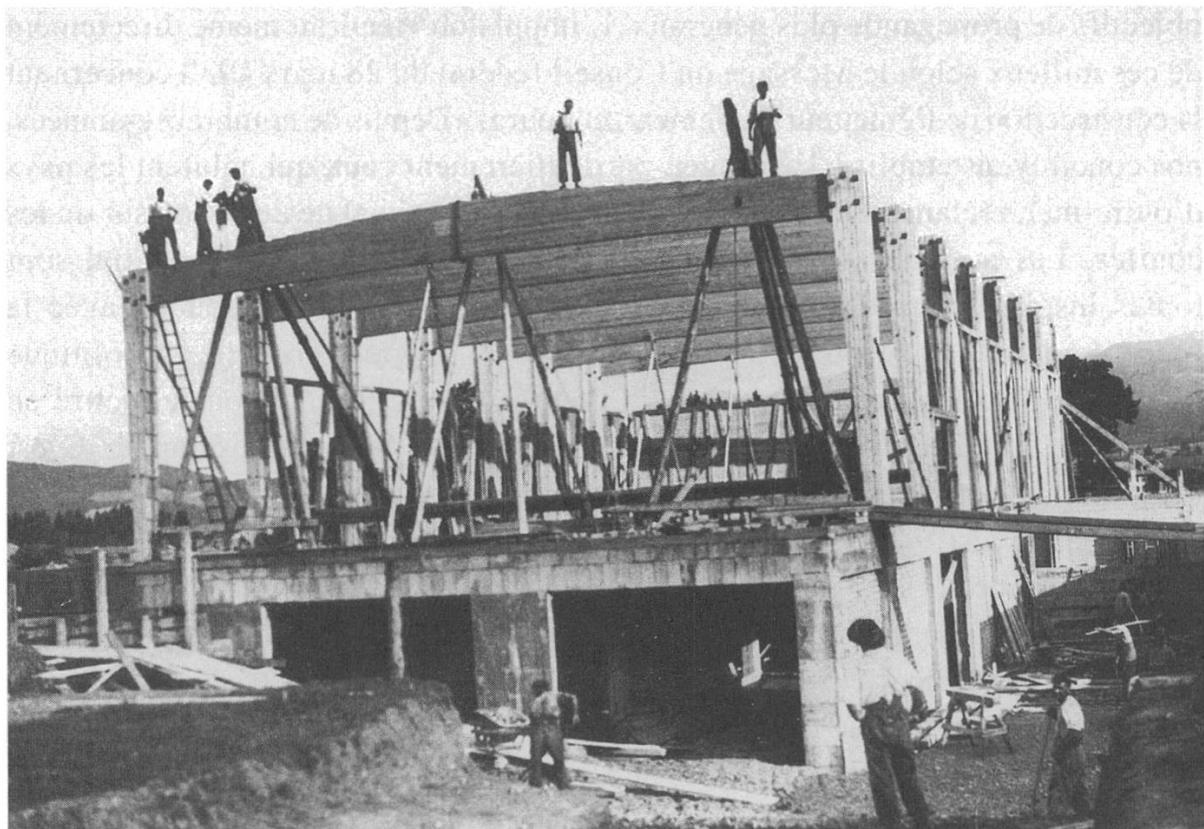


Fig. 2: *La construction de la station de Schwarzenbourg, fin 1938. (Musée de la communication, Berne.)*

diffuse le plus d'heures d'émissions, car il fonctionne aussi la nuit pour pallier les décalages horaires. La majeure partie du programme est destinée à l'Europe, une plus faible part à l'Amérique du Nord et du Sud et pour terminer, à l'Australie, à l'Asie et à l'Afrique. L'Office central de la SSR, placé sous l'autorité conjointe des PTT et de l'armée dès le 2 septembre 1939, jour de la mobilisation générale, prend alors encore un peu plus l'ascendant sur la programmation à destination de l'étranger.<sup>27</sup>

### **Les émissions pour les Suisses à l'étranger, le cheval de Troie d'une propagande plus large?**

L'existence des émissions pour les Suisses à l'étranger a permis à la fois à la Société suisse de radiodiffusion de demander l'édification d'un émetteur national à ondes courtes et aussi au Conseil fédéral de le justifier, tout en atténuant ses

27 L'acronyme SSR continuera à être utilisé dans cet article, même si, à partir du 2 septembre 1939, la Société suisse de radiodiffusion (SSR) devient le Service de radiodiffusion suisse (SR), la concession de la SSR étant suspendue jusqu'à la fin de la guerre. Toutefois, les responsables de la radio suisse restent les mêmes.

objectifs de propagande plus généraux. L'impulsion viendrait même directement de ces milieux selon le Message du Conseil fédéral du 28 mars 1938 concernant la construction de l'émetteur de Schwarzenbourg: «Depuis de nombreuses années, nos concitoyens établis à l'étranger, particulièrement ceux qui habitent les pays d'outre-mer, réclament la création d'un organisme spécial de diffusion sur ondes courtes. Les autorités suisses ont bien accueilli ces revendications, qui sont toutes inspirées du désir de conserver autant que possible le contact avec la patrie lointaine et de pouvoir ainsi participer à la vie spirituelle et politique du pays.»<sup>28</sup> Le Service suisse d'ondes courtes n'aurait jamais pu se mettre en place sans la présence de fortes attentes à l'égard des Suisses à l'étranger. C'est l'importance attribuée au maintien du contact avec cette population qui a en bonne partie justifié l'existence, puis le développement de la radio internationale helvétique.

La notion de Suisses à l'étranger permet aussi dans une certaine mesure au Conseil fédéral et à la SSR d'éviter de dire frontalement qu'ils font de la propagande culturelle et économique par le biais du vecteur radiophonique. Le directeur du SOC l'avouera clairement quelques années plus tard dans un document interne: «Il est vrai que ces émissions [celles diffusées par l'émetteur de Schwarzenbourg], même celles en anglais et en espagnol, étaient souvent encore désignées du terme général de «émissions pour les Suisses à l'étranger», parfois par mégarde, parfois pour simplifier ou pour ne pas trop afficher le but véritable vis-à-vis de nos voisins susceptibles.»<sup>29</sup> Les émissions pour les Suisses à l'étranger ont servi de cheval de Troie au Service suisse d'ondes courtes pour mener en réalité une propagande plus offensive. Pourtant, dès le départ, des documents retrouvés dans les archives personnelles de Borsinger démontrent que les intentions sont claires. Il est aussi question, par le biais de ces émissions, de contrer la propagande des régimes totalitaires en faisant la promotion des valeurs suisses à l'étranger: «Zunächst wohl mit dem Verkennen des doppelten Zweckes von Schwarzenburg, welches nicht nur eine hypertrophierte schweizerische Familienangelegenheit sein soll, sondern mindestens ebenso sehr, wie dem Auslandschweizertum an sich, der schweizerischen Kulturpropaganda edelsten und grössten Stils zu dienen hat.»<sup>30</sup> En cela, la position du directeur du SOC correspond tout à fait aux vœux formulés par le Conseil fédéral dans son Message du 9 décembre 1938: «Pour lutter efficacement contre les idées étrangères, il faut entretenir la conscience positive de notre originalité nationale, du caractère particulier de notre Etat,

28 Message du Conseil fédéral (voir note 25), p. 519.

29 ZAR, SSR 5132, Procès-verbal de la Commission des programmes de Schwarzenbourg, 31. 10. 1955, p. 6.

30 Archives du Service suisse d'ondes courtes (SOC), A 000-001/1, P. Borsinger, «Zur Dr. Lüthys Bemerkungen betr. Kurzwellendienst», 30. 9. 1938, p. 9.

par une connaissance raisonnée de notre histoire et de nos institutions. C'est en maintenant nos valeurs et en faisant de la propagande pour elles en Suisse et à l'étranger que nous organiserons notre véritable défense spirituelle.»<sup>31</sup>

## Les difficultés à concilier le double mandat

L'objectif des émissions diffusées par l'émetteur à ondes courtes de Schwarzenbourg est double: resserrer les liens avec les Suisses à l'étranger et promouvoir la nation à l'extérieur. Chercher à atteindre à la fois les Suisses à l'étranger et un auditoire international va engendrer certaines tensions, voire contradictions, au niveau des programmes. La mission première des émissions proposées par Schwarzenbourg est de «maintenir un contact vivant entre le pays et la Cinquième Suisse». <sup>32</sup> Pour atteindre ce but, il s'agit selon Borsinger d'entretenir et d'accroître le lien affectif qui unit les expatriés à la Suisse afin de développer leur sentiment patriotique (leur *Heimatgut*) pour qu'ils se muent en porte-parole de la culture suisse à l'étranger: «Die Auslandschweizersendung muss den Auslandschweizer an seinem schwächsten Punkte packen, dem Gefühl, um ihn wieder mehr für die Leistungen, Erlebnisse, Sorgen und Ideale der Heimat zu interessieren.»<sup>33</sup> La radio se substituerait à la «voix de la mère-patrie» et ces émissions joueraient le rôle de «fête de famille rapprochant tous les Suisses disséminés dans le monde», particulièrement à l'occasion de la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août.<sup>34</sup> Ce média serait le vecteur d'une sorte de communion spirituelle entre la Suisse et ses expatriés. Afin de parvenir à cet objectif, plusieurs spécificités propres à ces programmes, pas toujours compatibles avec les attentes d'un auditoire international, sont mises en place. Le directeur du SOC se bat par exemple pour l'usage du dialecte suisse alémanique dans ces émissions: «Zürich wie Bern begreifen noch immer nicht, dass Auslandschweizer an einer gesprochenen Sendung aus der Heimat nur dann wirklich Freude haben und sie nur dann als wirklich heimatlich empfinden, wenn sie ihnen nicht in der Sprache des deutschen Kurzwellensenders entgegenklingt, der mit seinen sendestarken Darbietungen die ganze Welt erfüllt.»<sup>35</sup> Quelques minutes de musique folklorique, placées en début de programme, permettraient d'attirer l'attention de ces lointains auditeurs nostalgiques. Ce genre musical occupe une place non négligeable dans la programmation.

31 Message du Conseil (voir note 3), p. 1010 s.

32 ZAR, SSR 3017, [Rapport non signé, P. Borsinger selon toute vraisemblance], «Emissions pour les Suisses à l'étranger», 27. 2. 1946, p. 1.

33 SOC, A 122-001, Lettre de P. Borsinger au directeur général de la SSR A. W. Glogg, 5. 5. 1938, p. 3.

34 ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938–1939, p. 31.

35 Lettre de P. Borsinger (voir note 33), p. 1.

Plusieurs débats sont récurrents et ont comme toile de fond la question de la double mission du Service suisse d'ondes courtes: les Suisses à l'étranger chercheraient-ils seulement «le côté sentimental de leur pays» dans ces émissions, comme l'affirme Marcel Bezençon du studio de Lausanne, ou attendraient-ils de leur radio des programmes à haute valeur culturelle «pour révéler à l'étranger ce qui constitue notre vrai patrimoine artistique» et donc intéresser un public international plus large, comme le pense René Dovaz, successeur de Félix Pommier à la tête du studio de Genève?<sup>36</sup> Un autre sujet fait couler beaucoup d'encre: faut-il opérer une distinction entre les émissions destinées aux Suisses installés en Europe de celles vouées aux compatriotes établis outre-mer? Kurt Schenker du studio de Berne est pour cette bipartition, tandis que Borsinger n'y voit pas l'intérêt. Le premier défend l'idée que les émissions pour l'Europe doivent encore davantage être mises au service de la défense spirituelle du pays, alors que comme les Suisses d'outre-mer porteraient «im allgemeinen viel sicherere heimatliche Gefühle als die Europaschweizer in ihrem Herz, [...] bedürfen sie mehr das Gemüt ansprechende Darbietungen als schwere geistige Kost».<sup>37</sup> La programmation évolue à l'approche de la Seconde Guerre mondiale vers plus de programmes parlés. Face aux freins que la conjoncture impose à la circulation de l'information,<sup>38</sup> le SOC augmente, à partir de 1939, la cadence de ses chroniques politiques et culturelles, relayant la plupart des questionnements qui concernent la politique intérieure (censure, politique d'asile, neutralité, et cetera), et met en place un service de nouvelles quotidien.<sup>39</sup> Les chroniques du jour résument les principales informations étrangères et se closent sur «un choix de petites nouvelles du pays, telles que les aime le Suisse d'outre-mer».<sup>40</sup> Ces bulletins sont destinés à la fois à un auditoire international puisqu'ils présentent des informations politiques majeures d'un point de vue suisse, mais ils cherchent aussi à accroître le lien affectif avec les Suisses à l'étranger.

L'ambivalence, que crée le double objectif poursuivi par le Service suisse d'ondes courtes, est directement perceptible au cœur même des programmes. Il est difficile de

36 ZAR, SSR 2573, Procès-verbal de la séance plénière des directeurs, 14. 3. 1944, p. 11.

37 SOC, A 51-02-002, SSR 1675, K. Schenker, «Die neuen Aufgaben des deutschschweizerischen Rundspruches im Dienste der geistigen Landesverteidigung», 1. 4. 1938, p. 15.

38 Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945. (Du 27 décembre 1946.), in: Feuille fédérale 1/2 (1947), p. 414–416.

39 SOC, A 312-001, Robert Oscar Ehrsam, «Zur Organisation des schweiz. K. W. Nachrichtendienstes», 28. 2. 1939. – L'analyse de ces chroniques a donné lieu à un séminaire organisé à l'Université de Lausanne avec le professeur François Vallotton durant l'année académique 2011–2012. Cet enseignement a pu voir le jour grâce à la numérisation de milliers de chroniques réalisée par swissinfo. Pour lire les résultats du séminaire et accéder à la base de données réunissant ces bulletins d'information, voir [www.unil.ch/ondescourtes](http://www.unil.ch/ondescourtes).

40 SOC, A 231.2-001, SSR 2803, P. Borsinger, «Le Service suisse des ondes courtes», 2. 5. 1945. p. 6.

trouver un équilibre afin que les émissions puissent intéresser à la fois les étrangers et les Suisses à l'étranger. L'histoire du SOC est ponctuée d'allers-retours incessants entre l'idée d'émissions sur ondes courtes à destination principalement de la diaspora helvétique et le maintien du double mandat. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la place croissante prise par les chroniques dans la programmation du SOC annonce tout de même un certain infléchissement du mandat vers davantage de diplomatie culturelle. Au-delà des aspects factuels, ces bulletins d'information s'appliquent souvent à justifier à l'égard de l'étranger la politique menée par le Conseil fédéral et cherchent à présenter la Suisse sous son meilleur jour.

L'information diffusée par le Service suisse d'ondes courtes est particulièrement centrale en cette période troublée. Ce service répond aux difficultés que rencontrent les ressortissants helvétiques pour trouver des informations fiables pendant la guerre. Le SOC est le seul moyen pour les Suisses à l'étranger de recevoir des nouvelles «fraîches», exposées d'un point de vue suisse. Il représente une source d'informations importante pour les colonies suisses et leurs journaux qui reprennent les nouvelles qu'il diffuse.<sup>41</sup> Certaines émissions du SOC sont même régulièrement enregistrées par la Columbia Broadcasting System pour le compte du consul général suisse de New York qui les exploite, à son tour, pour orienter la presse américaine et la diaspora helvétique. Un arrangement semblable existe aussi avec Buenos Aires et Tokyo.

Face aux difficultés rencontrées également par les liaisons téléphoniques, la SSR joue avec ses émissions un rôle de radio communautaire. Elle crée un espace de communication entre la patrie et les Suisses à l'étranger, en faisant entendre notamment la voix d'un parent à la fin du programme. Cette pratique, inspirée de l'expérience allemande, n'est pas totalement désintéressée: «On annonce qu'au cours d'une émission, sans fixer le moment exact, un Bernois, par exemple (sans dire le nom) enverra personnellement un salut à ses enfants aux Etats-Unis. C'est un moyen habile d'intéresser tous les compatriotes à une émission et à l'écouter d'un bout à l'autre.»<sup>42</sup> A partir de 1937, les émissions sont closes par une brève «gesprochene Korrespondenz». Quelques mots sont alors consacrés aux lettres d'auditeurs installés à l'étranger jugées les plus intéressantes.<sup>43</sup> Une relation privilégiée entre la radio et cet auditoire lointain se tisse rapidement, comme l'atteste le courrier reçu. Le Service suisse d'ondes courtes soigne particulièrement l'entretien de cette correspondance qui contribuerait à nouer plus étroitement les liens entre la patrie et la Cinquième Suisse. Dans un rapport datant de 1938, le directeur du SOC insiste sur l'efficacité de cet échange de lettres avec les auditeurs des ondes courtes suisses: «De l'avis

41 Ibid.

42 SOC, A 233.2-003.1, Résumé des observations glanées par M. Rambert lors de son séjour aux Etats-Unis, 11. 12. 1936.

43 SOC, A 000-001.1, Lettre de P. Borsinger au Conseiller fédéral Ph. Etter, 25. 2. 1937.

Révue du jour

4 octobre 1941

Perrin

Mesdames et Messieurs,

Veuillez écouter notre chronique de la journée:

Le communiqué allemand concernant les opérations sur le front oriental reprend l'affirmation du chancelier Hitler, dans le discours qu'il a prononcé hier, à savoir que des combats d'une grande importance sont actuellement en cours. Pour le reste, il se borne à mentionner l'activité de la Luftwaffe contre la marine soviétique de la Mer Noire, contre Moscou et Léningrade. Le communiqué russe est tout aussi laconique; il déclare seulement que les forces soviétiques continuent à lutter sur tout le front.

En attendant des précisions, revenons au discours du chancelier Hitler et aux commentaires qu'il a suscité. La presse allemande met particulièrement en relief les passages dans lesquels l'opérateur insistait sur les préparatifs militaires de la Russie. Elle ajoute que la bravoure du soldat allemand et les qualités du haut commandement ont écarté le danger que cet immense appareil guerrier faisait courir à l'Europe entière.

En Angleterre, on estime que les explications du chancelier Hitler indique qu'il s'alarme de la méfiance et du découragement qui apparaissent en Allemagne. D'autre part, le "Times" constate que la production de guerre est encore une grande force pour l'Allemagne et que les usines britanniques, américaines et russes doivent la surpasser avant que les mesures envisagées à la conférence de Moscou puissent être vraiment efficaces.

Hier, un autre discours fut prononcé, dont on n'a eu connaissance que ce matin et qui n'est pas sans intérêt. A l'occasion du 23me anniversaire de l'accession du roi Boris au trône de Bulgarie et du premier anniversaire ~~du retour~~ de la Dobroudja du sud à la couronne bulgare, M. Vassilief, ministre des travaux publics dans le cabinet de Sofia s'est adressé aux populations des territoires recouvrés. Il a exposé pour quelles raisons la Bulgarie a lié son sort aux puissances de l'Axe, disant qu'il n'y avait pas d'autre voies pour sauver l'unité du pays. Puis, il a ajouté que la Russie avait chercher à parvenir aux Dardanelles en passant par la Bulgarie qu'elle voulait entraîner dans une guerre contre la Turquie. Mais, l'adhésion à un tel plan aurait été, de l'avis du ministre, la fin de l'indépendance bulgare, car le pays aurait été transformé en une république transdanubienne.

Fig. 3: A l'image de la plupart des chroniques du jour, ce bulletin, après avoir évoqué les principaux événements internationaux, se penche sur les nouvelles suisses qui peuvent

- 2 -

*en l'an sauvé et l'anarchie*  
 En Suisse, ont commencé ce matin les cérémonies organisées en l'honneur du grand médecin Théophraste Bombast von Hohenheim, qui, conformément à la coutume ~~maximump~~ des humanistes de son temps latinisa son nom qui devint Paracelse. Il y a quatre cents ans, en effet, que Paracelse mourait après une longue carrière tout entière vouée à une science vivante, opposée à la routine. Or, ce grand ~~médecin~~ homme, dont l'esprit curieux ouvrit des voies toutes nouvelles à la médecine et à la chirurgie, qui lutta contre les charlatans pour la dignité de sa profession était né à Einsiedeln, dans le canton de Schwyz. C'est donc sa cité natale qui, à l'occasion du quatrième centenaire de sa mort, lui rend aujourd'hui hommage.

La cérémonie d'aujourd'hui s'est déroulée dans la salle des princes-abbés du ~~xxxx~~ célèbre couvent d'Einsiedeln, en présence de nombreux représentants du monde scientifique suisse. M. Etter, conseiller fédéral, chef du département de l'intérieur représentait le gouvernement du pays. Dans son discours, le haut magistrat a déclaré que si, par son ~~mag~~ origine et par sa naissance, Paracelse est Suisse, d'autres pays peuvent le revendiquer pour son activité~~xxMxx~~ et pour son œuvre, qui appartient à la communauté humaine. Mais, c'est précisément par son sens du devoir et par son travail largement humain que Paracelse est bien Suisse.

Mentionnons encore une autre manifestation, d'ordre économique celle-là. Aujourd'hui s'est ouverte la Foire suisse de Lugano qui est le pendant, pour la Suisse de langue italienne, de la Foire de Bâle pour la Suisse alémanique et du Comptoir de Lausanne pour la Suisse romande. Demain, pour la journée officielle, M. Celio, conseiller fédéral se rendra à Lugano.

Enfin, puisque nous voici dans le domaine économique, signalons que les perspectives de vendanges, en Suisse romande, sont favorables cette année aussi bien pour la quantité que pour la qualité. On estime à 30 millions de litres la production du vignoble vaudois, à 22 millions, celle du vignoble valaisan, à six millions, celle des vignes neuchaâtelaises, à 8 millions, celle du vignoble genevois, à un million et demi, celle du vignoble des bords du lac de Biel, enfin à 400 000 litres, celle du vignoble du Vully, le long du lac de Morat. Il faut souhaiter que, ~~xxxx~~ ~~xxxxxx~~ cette année, les vignerons seront équitablement récompensés de leurs peines.

unanime des sociétés émettrices que j'ai eu l'occasion de visiter lors de mon voyage de l'été dernier, la correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes est tout aussi importante que les programmes eux-mêmes de ces émissions. Les émissions éveillent l'intérêt, mais c'est l'échange direct des idées personnelles, au moyen de lettres, qui crée les liens les plus forts entre le pays et les Suisses émigrés. Peu à peu des rapports se nouent aussi entre la Suisse et les amis que nos compatriotes se sont acquis outre-mer.»<sup>44</sup> Les photographies de la diaspora helvétique, reçues par le SOC, illustrent également les liens intimes qui s'instaurent entre les Suisses à l'étranger et ce média.<sup>45</sup>

## La mise en place d'un réseau

Les lettres d'auditeurs se faisant toutefois plus rares pendant la guerre en raison notamment des mauvaises relations postales, Paul Borsinger, en tant que membre du Bureau de la Commission des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique depuis 1940, continue tout de même à être informé des soucis et des besoins d'une partie de son public.<sup>46</sup> Dans ses archives personnelles se trouvent quelques rapports mandatés par le Secrétariat des Suisses à l'étranger, comme celui de Walter Bosshard, «Bericht an das Auslandschweizer-Sekretariat der NHG über Vorschläge und Anregungen aus den Schweizer-Kolonien im Balkan und im Nahen Orient».<sup>47</sup> Régulièrement, le SSE réalise des études sur la situation des colonies suisses, sans aucun doute une source d'informations très riche pour le directeur du Service suisse d'ondes courtes.

C'est certainement lors des réunions organisées par le Secrétariat des Suisses à l'étranger que Borsinger est mis en contact avec un réseau de personnalités pré-occupées par la promotion de la Suisse à l'étranger, comme des représentants de l'Office suisse d'expansion commerciale et de l'Office national suisse du tourisme (Albert Masnata, Siegfried Bittel, et cetera), avec lesquels il va collaborer. C'est également à ces occasions qu'il côtoie plusieurs personnes qui deviendront par la suite membres de la première Commission des programmes du SOC, mise en place en 1954. Pensons ici notamment à Alice Briod, responsable du Secrétariat des Suisses à l'étranger pendant plus de 30 ans et qui siégera également au Conseil de la Fondation Pro Helvetia et à la Chambre suisse du cinéma, à Eduard Zell-

44 SOC, A 233.2-001.2, SSR 1868, P. Borsinger, «La correspondance avec les auditeurs d'outre-mer des émissions sur ondes courtes», 15. 10. 1938, p. 1.

45 SOC, D 212-001, Hörerfotos, 1932–1958.

46 AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung der Auslandschweizer-Kommission der NHG, 13. 12. 1940.

47 SOC, A 120-001, fin août 1940.

weger, qui a également été responsable du Secrétariat des Suisses à l'étranger et qui sera l'un des deux premiers socialistes ambassadeurs à l'étranger, et à Hans-Peter Zschokke, directeur de J. R. Geigy AG, à Bâle, et qui a parallèlement été président central de la NSH et de la Commission des Suisses à l'étranger. Il est attendu de cette Commission des programmes, constituée de personnalités censées être représentatives de l'ensemble du public suisse, qu'elle donne son point de vue sur les émissions proposées par le SOC.

En tant que membre du Bureau de la Commission des Suisses à l'étranger, Borsinger prend directement part aux décisions concernant le Secrétariat des Suisses à l'étranger. Lors de ces séances, il expose à plusieurs reprises les efforts fournis par la Société suisse de radiodiffusion et le Service suisse d'ondes courtes en faveur des Suisses à l'étranger.<sup>48</sup> A partir de la seconde moitié des années 1940, le directeur du SOC semble s'affirmer au sein de ces réunions, en prenant davantage la parole. Il devient progressivement un membre influent. Alors que ce dernier est très assidu, le directeur général de la SSR, Alfred W. Glogg, également membre de la Commission des Suisses à l'étranger, est la plupart du temps excusé. Borsinger est donc l'interlocuteur clé du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Le *Bulletin* de la Nouvelle Société Helvétique de juillet-août 1940 le présente sans détour, à l'occasion de sa nomination en tant que membre de la Commission des Suisses à l'étranger, comme le «*Mitarbeiter für Auslandschweizerfragen im schweizerischen Rundspruchdienst*».<sup>49</sup>

Certains collaborateurs du Secrétariat des Suisses à l'étranger, et non des moindres, coopèrent aux émissions pour les Suisses à l'étranger diffusées par la SSR.<sup>50</sup> Citons le cas d'Arnold Lätt qui fait partie très tôt de la Nouvelle Société Helvétique. De 1917 à 1921, il est le secrétaire permanent du groupe de Londres, première antenne de la NSH à l'étranger, puis pendant dix ans, de 1934 à 1944, il préside la Commission des Suisses à l'étranger. Rédacteur à l'*Echo* – la revue des Suisses à l'étranger – de 1926 à 1941, il est également chargé de l'écriture des rapports annuels de la Nouvelle Société Helvétique de 1930 à 1955. Dès 1939, il siège au Comité directeur de Pro Helvetia. C'est donc une figure centrale de la Cinquième Suisse qui fait entendre sa voix sur plusieurs chroniques destinées aux expatriés.

48 AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 3, Protokoll der Sitzung des Ausschusses der Auslandschweizer-Kommission, 26. 6. 1941, p. 4; Protokoll der Sitzung der Auslandschweizer-Kommission der NHG, 27. 9. 1941, p. 5–8; Protokoll der Sitzung der Auslandschweizer-Kommission der NHG, 19. 12. 1941, p. 2–4.

49 Bibliothèque nationale suisse (BNS), *Bulletin de la NSH*, juillet-août 1940, p. 50.

50 Sur ces personnalités, voir: Catherine Guanzini, Peter Wegelin, *Kritischer Patriotismus. Neue Helvetische Gesellschaft 1914–1989 / Patriotisme critique. Nouvelle Société Helvétique 1914–1989 / Patriotismo critico. Nuova Società Elvetica 1914–1989*, Berne 1989; Pauline Milani, *Le diplomate et l'artiste. Construction d'une politique culturelle suisse à l'étranger (1938–1985)*, Neuchâtel 2013.

Les responsables du Secrétariat des Suisses à l'étranger, Alice Briod et Gerhart Schürch, s'investissent également beaucoup pour ces émissions. Inversement, certains collaborateurs du Service suisse d'ondes courtes prennent part aux activités du Secrétariat des Suisses à l'étranger et plus largement de la Nouvelle Société Helvétique. De nombreux chroniqueurs, qui officient pendant la Seconde Guerre mondiale pour le SOC, se mettent également au service de ces organes, comme Pierre Béguin qui rédige aussi les bulletins d'information du SSE destinés aux colonies helvétiques<sup>51</sup> et Hermann Böschenstein qui préside le *Ortsgruppe Bern* de la NSH.

### **Les échanges de bons procédés entre le Service suisse d'ondes courtes et le Secrétariat des Suisses à l'étranger**

Une sorte d'échange de bons procédés s'instaure entre le SOC et le SSE. En plus d'entretenir le contact entre le pays et la Cinquième Suisse, ces émissions spéciales diffusent les idées du Secrétariat des Suisses à l'étranger et rendent cet organe populaire auprès des expatriés en présentant les activités. En échange, le Service suisse d'ondes courtes bénéficie, comme nous venons de le voir, du concours de personnalités influentes, membres du SSE, pour réaliser ces programmes. La Société suisse de radiodiffusion trouve, dans ce réseau, un réservoir d'intellectuels ouverts à la collaboration dès ses premiers pas, alors qu'elle n'était pas toujours très bien perçue à ses débuts: «Cette association [Nouvelle Société Helvétique] qui, au-dessus des partis, groupe des hommes aux sentiments patriotiques éprouvés, a reconnu l'importance de la radio qui peut, selon l'usage qu'on en fait, servir ou desservir les intérêts du pays. Parmi les membres de la NSH, on compte un nombre sans cesse croissant de personnalités qui collaborent à nos programmes et contribuent à leur développement. Nous espérons que leur exemple sera de plus en plus suivi par les dirigeants de la vie intellectuelle.»<sup>52</sup> Cette coopération se prolonge également au-delà des émissions radiophoniques: la SSR profite notamment des canaux de distribution du SSE et de son réseau à l'étranger pour diffuser ses avant-programmes, ses plans d'émissions et quelques circulaires d'information.<sup>53</sup>

51 AFS, Fonds OSE, J.2.230, 1996/431, vol. 92, Bulletin d'information du Secrétariat des Suisses à l'étranger (1942–1946).

52 ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938–1939, p. 28 s.

53 Borsinger (voir note 44), p. 3 s.; ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1937–1938, p. 21 s.

## Was wollen die schweizerischen Kurzwellensendungen?

Ein Ausländer fragte mich dieser Tage, warum denn eigentlich auch die Schweiz Kurzwellensendungen eingeführt habe. Sie habe keine Kolonien und sie habe schließlich auch keine Weltmission, wie der Papst oder sein roter Gegenspieler Stalin. Jedem Schweizer, besonders aber euch Auslandschweizern, fällt die Antwort auf diese Frage leicht. Ihr wißt, daß ein Zehntel der Schweizer im Auslande lebt, ein Prozentsatz also, der sich auch neben den Zahlen der großen Kolonialmächte sehen lassen kann. Ihr wißt vor allem, daß die Schweiz nicht nur den Schweizern, sondern allen Freunden freien, edlen Menschenstums etwas zu sagen hat — viel zu sagen hat —. Nachdem also die Technik den Menschen ein Instrument zur Verfügung stellt, das ihnen erlaubt, über die Hindernisse des Raumes und der Politik hinweg miteinander gedanklich Fühlung zu nehmen, einander ihre Ideale darzulegen, ihre Leistungen aufzuzeigen, wäre es Verrat am Schweizerstum, wenn wir uns nicht ebenfalls dieses Mittels bedienen, der fünften Schweiz zur Freude und der Heimat zur Ehre.

Der Zweck unserer Kurzwellensendungen ist demnach ein doppelter: Enerkenpfung der Bande zwischen Heimat und fünfter Schweiz, Bekanntmachung der Schweiz und dessen, wofür sie steht, unter den Völkern der Welt.

Dieser doppelte Zweck muß sich in unsern Darbietungen wiederspiegeln. Tatsächlich ist denn auch die Grundzelle unseres Kurzwellenprogramms für alle Erdteile die sogenannte *Uebersee-SchweizerSendung*, die einmal wöchentlich ausgestrahlt wird. Bereits seit Jahren stellt sie ein freies Geschenk der Heimat an die Miteidgenossen jenseits der Meere dar. Sie sucht also in erster Linie, diese zu erfreuen, ihnen das zu bringen, was sie am deutlichsten an die Heimat erinnert: die Klänge der Jugend in Sprache und Lied, die gleichzeitig auch die echtesten Klänge unseres Volkstums sind. Eingestraute Chroniken und Plaudereien in den drei Landessprachen wollen die großen Linien des Tagesgeschehens festhalten und über die Meere hinaus vermitteln. Die Sendungen sind also eine Art „*Heimatabend*“; das Gemütvolle herrscht vor und damit, vor allem soweit es die Musik betrifft, auch das Retrospektive. Die heimatische Dreisprachigkeit, Symbol unserer völkerverbindenden Mission, kennzeichnet sie.

Auf die Dauer konnten diese Heimatabende dem Auslandschweizer nicht genügen. Er will auch an die großen Leistungen der Heimat auf dem Gebiete der ernsten Kunst, der Wissenschaft, der menschlichen Kultur überhaupt erinnert werden, er will sich über das Neue orientieren können, das seit seinem Weggang im Entstehen begriffen oder gewachsen ist, selbst wenn es nicht immer gleich von Anfang an zu dem geistigen Bilde der Schweiz zu passen scheint, das er in seinem Herzen trägt. Er muß dieses Neue kennen und schätzen lernen, will er nicht ein Fremder in seiner Heimat werden, dies um so mehr, weil gerade es weitgehend für die Hochachtung mitbestimmend ist, die seine Heimat heute in der Welt genießt.

Hier also treffen sich Wunsch und Bedürfnis des Ueberseeschweizers mit der nationalen Notwendigkeit, das Wissen um Schweizer Leistung und Schweizer Streben in weiteste Fernen zu tragen. Indem wir auch diese unsere zweite Aufgabe zu erfüllen trachten, dienen wir nicht nur dem allgemeinen Landesinteresse, sondern auch den Interessen jedes einzelnen Schweizers in Uebersee. Selbstverständlich müssen wir uns bei dieser zweiten Sendegattung der Hauptsprache des Kontinentes bedienen, an dessen Hörern wir sie richten. Wir können dies umso ruhiger tun, als wir ja wissen, daß alle Schweizer jener fernen Kontinente auch die Sprache ihrer neuen Heimat beherrschen und lieben. Das Schweizerische dieser Sendungen muß daher weniger in ihrer äußeren Form, als in ihrem Inhalt begründet sein.

Wenn sich unsere Hörer diesen doppelten Zweck der schweizerischen Kurzwellensendungen vor Augen halten, wird ihnen das Angebrachsein mancher Einzelheiten verständlich werden, die ihnen bisher vielleicht störend erschien. Vor allem werden sie jetzt die Dreisprachigkeit der wöchentlichen Heimatsendungen begreifen. Wenn sie früher darin nur eine lästige Wiederholung sahen, wissen sie jetzt ihre symbolische Bedeutung zu schätzen, erinnert sie doch an die Mission der Schweiz und an die oberste Schweizer Pflicht, jedem das Seine zu gönnen, auch dann, wenn es mit einem Opfer verbunden ist. Da ferner die inzwischen erfolgte Einführung eines zweiten Programms pro Woche und Kontinent im Sinne der oben skizzierten Schweizer Kulturwerbung ein Pfand dafür bedeutet, daß wir unser Ver-

sprechen täglich, fast allen verständlichen Sendungen unter aufdringlichster Beschleunigung einlösen wollen, dürfte allmählich auch die Klage verstummen, unter der Dreisprachigkeit der Heimatsendung leide die Qualität der Informationen.

Unsere Doppelaufgabe beantwortet aber auch die Frage, warum in den Schweizer Programmen nicht nur Heimatklänge volksümlicher Art zu finden sind, sondern auch Interpretationen ausländischer Meisterwerke der Tonkunst durch Schweizer Musiker, oder Musterbeispiele der zeitgenössischen Schweizer Musik. Wir wissen wohl, daß die Letztere gerade unter den Auslandschweizern vorläufig noch wenig Freunde zählt. Es fällt ihnen schwer, die musikalische Sprache ihrer Jugend gegen die musikalische Sprache der Gegenwart einzutauschen. Wir wissen auch, daß die großen Orchester und Solisten der Welt ebenso schöne Interpretationen der Klassiker oder anderer Meister bieten, wie die Besten der unsrigen. Wir alle aber haben trotzdem ein Interesse daran, jene einheimischen Tonschöpfer immer besser kennen zu lernen, die den Namen der Schweiz in der Welt ebenso berühmt gemacht haben, wie die schönsten unserer Jodellieder. Wir alle müssen unser Möglichstes tun, es der Welt mehr und mehr bewußt zu machen, daß wir Schweizer nicht nur ein freiheitliebendes, kraftvolles Bauernvolk sind, sondern daß dieses Bauernvolk, genau wie das italienische, das französische oder das deutsche Höchstleistungen auf allen Gebieten der Kunst hervorzubringen und nachzuschaffen imstande ist.

Der Stolz der Schweiz ist ja gerade diese Verbindung des Bodenständigen mit erlesemem Europäertum. Wir haben nicht nur in der Vergangenheit das Zusammenleben und Zusammenschaffen der drei größten Schattierungen europäischer Kultur im engen Rahmen unseres Landes verwirklicht. Wir wollen stets aufs neue uns selbst und dem Ausland, allen Schwierigkeiten der Zeit zum Trotz, die Möglichkeit dieses Zusammenwirkens und Zusammenschaffens beweisen. Auf diese Art arbeiten wir daran, daß das Wort „europäische Kultur“ wiederum zur Lösung aller Völker werde, denen Europas Geschichte und Europas Leistung heilig ist.

Paul Borsinger.



Paul Borsinger  
Programm-Leiter des Kurzwellendienstes  
des Schweizerischen Rundspruchs

Fig. 4: Article de Paul Borsinger, directeur du Service suisse d'ondes courtes, paru dans la revue «Echo» du Secrétariat des Suisses à l'étranger. (Echo. Revue des Suisses à l'étranger, Olten, juin 1940, p. 10 s.)

Des articles concernant le Service suisse d'ondes courtes paraissent également de temps à autre dans la revue *Echo*,<sup>54</sup> ainsi que la grille des programmes.<sup>55</sup>

Par ailleurs, dans son rapport d'octobre 1938 sur la correspondance avec les auditeurs d'outre-mer, Paul Borsinger signale qu'un partage du courrier se fait avec le Secrétariat des Suisses à l'étranger.<sup>56</sup> Aucune trace de cette collaboration ne se trouve dans les archives du SOC ou dans celles du SSE pour cette période-là. A partir de 1954 seulement, le fonds du SSE, déposé aux Archives fédérales suisses, en contient des vestiges.<sup>57</sup> A la consultation de cet échange de correspondance, on se rend compte que le partage des lettres se fait en fonction des spécificités respectives de ces deux organes: au Service suisse d'ondes courtes le volet médiatique et les problèmes de réception, au Secrétariat des Suisses à l'étranger les questions pratiques concernant les droits, l'aide et le travail touchant les expatriés.

Borsinger parle de «franche collaboration entre la SSR et le Secrétariat des Suisses à l'étranger [qui] a les plus heureux effets pour la défense de l'esprit suisse parmi nos concitoyens d'outre-mer».<sup>58</sup> La SSR, insiste le directeur du SOC, n'est donc pas un concurrent du Secrétariat, mais un collaborateur. Le SSE a, de son côté, rapidement compris l'intérêt que pouvait représenter le vecteur radiophonique. Déjà dans son Rapport annuel de 1933–1934, Alice Briod dédie un paragraphe entier à la radio, en précisant qu'elle «seconde de façon toujours plus efficace les efforts du Secrétariat».<sup>59</sup> Le Service suisse d'ondes courtes est dans une certaine mesure le pendant radiophonique du SSE. Sa collaboration avec le Secrétariat des Suisses à l'étranger va s'accentuer dans les années 1950, comme l'atteste notamment le choix des membres de la première Commission des programmes du SOC. Un tiers des participants de cette Commission, qui joue un rôle important dans la politique de programmation du SOC, sont des personnalités fortement impliquées ou ayant été fortement impliquées dans le fonctionnement du Secrétariat des Suisses à l'étranger.

54 Entre autres: Paul Borsinger, Die Heimat ruft über das Meer, in: *Echo*, nov. 1938, p. 12; [Non signé], L'émetteur à ondes courtes de Schwarzenbourg en voie d'achèvement, in: *Echo*, avril–mai 1939, p. 10; P. Borsinger, Was wollen die schweizerischen Kurzwellensendungen?, in: *Echo*, juin 1940, p. 10 s.; P. Borsinger, Ein Besuch beim Schweizerischen Kurzwellensender Schwarzenburg, in: *Echo*, août–sept. 1940, p. 16 s.

55 Entre autres: *Echo*, nov. 1939, p. 11; janv. 1940, p. 8; mai 1940, p. 10; oct.–nov. 1941, p. 31.

56 Borsinger (voir note 53), p. 4.

57 AFS, Fonds OSE, J 2.230, 1996/431, vol. 92, *Hörerpost* 1954–1958.

58 Borsinger (voir note 44), p. 4.

59 BNS, *Bulletin de la NSH*, mai–juin 1935, p. 68.

## La Société suisse de radiodiffusion à l'avant-garde d'une forme de diplomatie culturelle

En conclusion, les émissions, dites «pour les Suisses à l'étranger», ne sont pas aussi restrictives que leur appellation le suggère. Les artisans de ces programmes entrevoient, dès leur origine, les potentialités qu'ils représentent en matière de politique culturelle extérieure. Ils permettent, non seulement de raffermir les liens avec la Cinquième Suisse, mais aussi d'exposer une image positive du pays à l'étranger et de faire découvrir sa culture à d'autres nations. La technologie des ondes courtes offre, quant à elle, de nouvelles perspectives en donnant la possibilité de toucher un public international et d'atteindre des contrées plus lointaines. Face à un durcissement des rapports au niveau international et devant une politique encore attentiste menée par le Conseil fédéral en matière de diplomatie culturelle, la SSR s'est, au fil des années 1930, davantage engagée en faveur du rayonnement du pays à l'étranger. Elle devient alors une véritable actrice impliquée dans les relations internationales. Comme le Service suisse d'ondes courtes, la Nouvelle Société Helvétique, par l'intermédiaire principalement du Secrétariat des Suisses à l'étranger, poursuit aussi un objectif de propagande culturelle plus large: «La NSH s'occupe particulièrement de l'œuvre pour les Suisses à l'étranger. Dans ce domaine, nous avons donc des intérêts et des tâches identiques et, comme elle aussi, nous nous préoccupons des mesures propres à faire mieux connaître, en dehors de nos frontières, notre patrimoine culturel. C'est pourquoi, chaque amélioration apportée à nos émissions pour les Suisses à l'étranger et chaque nouvel effort pour développer notre service d'ondes courtes sont des occasions d'étendre et de rendre plus étroite notre collaboration avec la NSH.»<sup>60</sup> La SSR et le SSE ont donc cherché à faire entendre la voix de la Suisse au niveau international. On conclut donc peut-être parfois un peu trop rapidement que ce pays s'est contenté de se replier sur lui-même pendant la Seconde Guerre mondiale. Le rôle joué par ces deux organes dans la promotion de l'image de la Suisse à l'étranger a été d'autant plus considérable que la Confédération n'a pas véritablement mené de politique étrangère en matière culturelle, cela en tout cas jusqu'au tournant de 1943, malgré la création de Pro Helvetia en 1939, une communauté de travail subventionnée par l'Etat et en charge de promouvoir la culture suisse sur les plans intérieur et extérieur. Le volet international des activités de cette organisation reste rudimentaire, en raison notamment des difficultés liées au conflit mondial et au manque de moyens financiers pour les mener à bien.<sup>61</sup> Elle joue alors plutôt le rôle de coordinatrice et de soutien aux acteurs déjà actifs dans ce domaine. Le

60 ZAR, Rapport annuel de la SSR, 1938–1939, p. 29.

61 Milani (voir note 50), p. 49 s.

budget qui revient au groupe 1 de Pro Helvetia, en charge spécifiquement de la propagande culturelle à l'étranger, est presque entièrement alloué au Secrétariat des Suisses à l'étranger pour entreprendre des activités culturelles dans les colonies (conférences, projections de films, et cetera): 50'000 fr. sur les 60'000 fr. qu'il reçoit pour 1943 et 1944.<sup>62</sup> Les ressources du SSE proviennent essentiellement des mannes de la Confédération, alors que la radio internationale vit uniquement grâce à la redevance versée par les citoyens suisses.<sup>63</sup> La provenance distincte de leurs ressources financières est un des éléments qui expliquent certainement que le Secrétariat des Suisses à l'étranger et le Service suisse d'ondes courtes n'entrent pas en concurrence malgré leur «terrain de jeu» commun. En définitive, la Société suisse de radiodiffusion a été, dans une certaine mesure, avant-gardiste en plaçant la promotion culturelle au cœur de ses préoccupations. Je rejoins les propos de Fouad Benhalla, ancien directeur général de Radio France Internationale, qui qualifie la Suisse de pays menant «une politique radiophonique active qui dépasse [son] ambition politique»<sup>64</sup> ou, je dirais du moins, qui la devance ou la préfigure.

62 Ibid., p. 51.

63 Seulement à partir de 1964, la Confédération verse une subvention au SOC.

64 Fouad Benhalla, *La guerre radiophonique*, Paris 1983, p. 186.